

Des prêtres français écrivent au cardinal Sarah

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culte divin](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#)

Date : 7 novembre 2016



Quelques prêtres ont écrit une lettre au Cardinal **Sarah**. L'abbé **Bernard Pellabeuf** [explique](#) démarche :

Nous nous réjouissons qu'une nouvelle traduction en français du missel romain soit en cours d'élaboration. Cette nouvelle version engagera l'Eglise pour longtemps : pour des décennies, voire des siècles.

Or le missel romain est une merveille de précision théologique. Une traduction fidèle sera pour nous, prêtres, un excellent point d'appui pour les homélies et la catéchèse. Une traduction infidèle au contraire sera une gêne tant pour la pastorale que pour la piété de ceux dont nous avons la charge pastorale.

Mais nous constatons ([ici par exemple](#)) que certains voient deux sources pour l'établissement des futurs textes liturgiques en français : le texte latin, ce qui est juste, et le texte français actuel, ce qui est beaucoup moins juste étant données les innombrables fautes qu'il contient.

Nous n'ignorons pas que *Liturgiam Authenticam* cite les versions anciennes comme sources, par exemple, des traductions des prières eucharistiques. Il s'agit d'éviter que les fidèles soient déroutés par des changements inutiles. Toutefois on ne peut considérer comme inutiles des changements qui restitueraient le sens profond du texte latin si celui-ci a été déformé.

C'est pourquoi nous saluons les efforts du Cardinal Sarah et de la Congrégation dont il est le Préfet pour que la prochaine traduction du missel romain soit vraiment conforme aux directives... romaines !

Abbé Bernard Pellabeuf

Que pouvez-vous faire pour nous aider ?

Si vous êtes prêtre, signez notre lettre et envoyez-la nous. Vous trouverez la procédure à suivre dans la note suivante. Et faites connaître notre initiative à vos amis prêtres.

Si vous êtes fidèle laïc, encouragez les prêtres que vous connaissez à nous soutenir. Et proposez à vos amis de faire de même.

Texte de la lettre qui a été envoyée au Cardinal Sarah le jour de la Toussaint 2016, et les indications pour les prêtres qui veulent la signer.

En la solennité de la Toussaint 2016

A Son Eminence le Cardinal Robert Sarah
Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin
et la discipline des sacrements
Palazzo delle Congregazioni,
Piazza Pio XII, 10
00193 Roma,

Eminence,

A différentes reprises et encore récemment dans l'entretien que vous avez accordé à Famille Chrétienne, vous avez abordé la question des traductions liturgiques. Nous, prêtres francophones, nous vous en remercions respectueusement et chaleureusement.

Car nous souffrons d'être obligés, dans notre ministère, d'utiliser des traductions que votre antépédécesseur, son Eminence le Cardinal **Arinze**, avait qualifiées d'idéologisées dans un entretien publié dans L'Homme Nouveau.

Comme prêtres, nous sommes particulièrement sensibles au fait que la version actuelle du

missel en français atténue systématiquement la différence entre le rapport du prêtre au sacrifice et celui des fidèles. Nous pensons que l'état d'esprit qui a conduit à cette aliénation du texte latin est pour beaucoup dans la crise des vocations.

Nous saluons les efforts de votre Congrégation pour que nous ayons rapidement une traduction française du missel respectueuse des normes de l'instruction *Liturgiam Authenticam* de l'enseignement de **Benoît XVI**, que les traductions liturgiques ne sont pas le lieu de l'adaptation : il en va de l'unité du rite romain. Que tous vos collaborateurs reçoivent l'expression de notre gratitude.

Nous vous prions, Eminence, d'accepter l'expression de tous nos sentiments filiaux

Un groupe de prêtres francophones

Les prêtres qui veulent se joindre aux signataires doivent suivre la démarche suivante.

- 1) Copier-coller le texte de la lettre sur un fichier ;
- 2) Indiquer leurs titre, nom, prénom, fonction, et s'ils acceptent que leur nom figure sur ce blog ;
- 3) Imprimer et signer le document ;
- 4) Joindre une photocopie de leur *celebret* (a),
- 5) Envoyer le tout à

Monsieur l'abbé Bernard Pellabeuf - 49 Bis rue Parmentier - 49000 ANGERS

Tout sera envoyé au Cardinal à Noël 2016

(a) Qu'on nous pardonne cette précaution : il s'agit d'empêcher que quelqu'un se fasse passer pour un prêtre qui n'aurait pas envie de signer. Toutefois, pour les envois groupés, un seul *celebret* est requis, celui qui envoie son *celebret* se portant garant pour les autres.